

Les médecins intéressés pour devenir MSU sont invités à prendre contact avec le département de médecine générale de la faculté de leur choix pour s'inscrire à la formation pédagogique initiale.

Chaque candidature doit comporter un curriculum vitae, une lettre de motivation et les pièces appréciant l'aptitude et les critères de qualification, à adresser au département de médecine générale.

OBTENIR D'AVANTAGE D'INFORMATIONS

UPS - Médecine RANGUEIL

Département de Médecine Générale
133 Route de Narbonne
31062 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 62 88 90 48

Pour plus de renseignement n'hésitez pas à contacter le responsable du Groupe Pédagogique de Proximité qui reste votre interlocuteur privilégié :

Dr Nathalie BOUSSIER
nathalie.boussier@dumg-toulouse.fr

Pour faire votre demande, envoyez un mail de demande de dossier au :

Pr Jean-Christophe POUTRAIN
jc.poutrain@dumg-toulouse.fr



ORDRE DES MEDECINS
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN-ET-GARONNE

COMMENT DEVENIR MAITRE DE STAGE AMBULATOIRE

ORDRE DES MEDECINS – CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN-ET-GARONNE

Résidence Aquitaine - 14 rue Jean Ursule Devals – 82000 MONTAUBAN

Tél. 05 63 66 04 64 - Mail : tarn-et-garonne@82.medecin.fr

Site : <http://www.conseil82.ordre.medecin.fr>

QU'EST-CE QU'UN MAITRE DE STAGE DES UNIVERSITES ?

C'est un médecin de ville, agréé par une faculté de médecine générale, qui accueille en stage un étudiant et lui propose un enseignement dans le cadre de ses pratiques dans un cabinet de ville, hors structure hospitalière. Il a une fonction pédagogique importante qui distingue son activité d'un simple compagnonnage. Il est un modèle médical et professionnel et participe aux différentes formations du DES de médecine générale.

POURQUOI ACCUEILLIR DES INTERNES EN MEDECINE GENERALE DANS LE CADRE D'UN STAGE ?

Pour le maître de stage, une source d'enrichissement personnel et professionnel

L'accueil d'un interne présente avant tout l'intérêt de garder un lien avec la faculté et le monde de l'enseignement, de développer ou renouveler ses connaissances et interroger ses pratiques et habitudes professionnelles.

- Le statut de maître de stage permet au médecin de participer à des conférences et séminaires d'échanges, de formation et d'information.
- L'exercice quotidien avec l'interne lui permet de développer et confronter ses connaissances à celles de l'interne. Dans la perspective d'une succession ou de remplacements, ce lien avec la faculté et les étudiants est également l'opportunité de constituer un réseau d'internes et jeunes médecins, susceptibles de s'implanter sur le territoire ou d'effectuer ponctuellement des remplacements, une fois sortis de l'internat.
- C'est transmettre son expérience, ses connaissances et son savoir-faire : la présence d'interne est valorisante pour le maître de stage dans son rôle d'enseignant, auprès de sa patientèle.

Pour le stagiaire, faire de son savoir un savoir-faire

Les stages sont l'occasion pour l'étudiant de réfléchir à son avenir professionnel, à son orientation et à son mode d'exercice futur.

Quatre types de stages pratiques sont proposés à l'étudiant en médecine :

- Le stage de deuxième cycle est obligatoire : stage de 3 mois destiné aux externes. Ce stage leur permet d'appréhender les spécialités de la médecine générale. Il s'agit d'une occasion unique pour tous les étudiants de découvrir la médecine générale avant les épreuves nationales classantes à l'issue desquelles les étudiants choisiront leur spécialité. Pour certains, ce sera leur seule expérience de médecine ambulatoire.

- Le stage de niveau 1, dit « stage chez le praticien » : obligatoire et d'une durée de 6 mois, ce stage se déroule dans un ou plusieurs sites d'exercice. L'objectif de ce stage est l'autonomie professionnelle.
- Le stage de niveau 2, ou « stage ambulatoire de soins primaires en autonomie supervisée » : facultatif il est réalisé en fin d'internat. Il est davantage plébiscité par les internes souhaitant s'installer en libéral.
- Le stage ambulatoire validant la santé de la femme et de l'enfant : l'objectif de ce stage est l'acquisition des compétences professionnelles nécessaire à la prise en charge de la Santé de la Femme et de la Santé de l'Enfant.

Pour l'avenir de la médecine en ville

Le stage en cabinet libéral permet de faire découvrir et de valoriser l'exercice de la médecine générale auprès des étudiants. Il reste un moyen de faciliter les remplacements et les successions, en permettant aux jeunes professionnels de découvrir des territoires d'exercice professionnel et de se créer un patientèle, vers lesquelles ils seront susceptibles de revenir.

COMMENT DEVENIR MAITRE DE STAGE DES UNIVERSITES ?

Pour devenir maître de stage de 3^{ème} cycle, il suffit d'avoir exercé son activité professionnelle depuis au moins trois ans et avoir une activité libérale suffisante en médecine générale et ambulatoire répondant à l'article L. 4130- du Code de la Santé Publique.

Pour l'encadrement des étudiants de 2^{ème} cycle, le médecin généraliste et ambulatoire aura au moins un an d'exercice.

Pour rejoindre le groupe des MSU de Midi-Pyrénées, il est nécessaire d'obtenir un agrément auprès de l'ARS qui est donné pour 5 ans et renouvelé par tacite reconduction.

Cet agrément est prononcé, sur proposition du coordonnateur du DES de Médecine Générale et du Doyen de la Faculté de Médecine, par le Directeur Général de l'ARS de Midi-Pyrénées.

La signature d'une charte des maîtres de stage en médecine générale est obligatoire et témoigne de l'accord du maître de stage sur les principes, la philosophie et les modalités d'accueil de stagiaires.

Le candidat à la maîtrise de stage doit suivre une brève formation pédagogique initiale validée par le département de médecine générale.